



**Rapport d'activité 2022  
selon l'article 201 du  
code des sociétés  
commerciales**

## Table des matières

<b>I. Présentation Générale .....</b>	<b>4</b>
<b>II. Structure du capital au 31-12-2022.....</b>	<b>6</b>
A. Etat Global.....	6
B. Groupe BH Bank.....	6
<b>III. Composition du conseil d’administration.....</b>	<b>7</b>
<b>IV. Organigramme .....</b>	<b>8</b>
<b>V. Conjoncture économique internationale.....</b>	<b>9</b>
<b>VI. Conjoncture économique nationale .....</b>	<b>9</b>
<b>VII. Aperçu sur l’activité du secteur .....</b>	<b>10</b>
<b>VIII. Faits saillants de 2022 .....</b>	<b>12</b>
<b>IX. Activité de BH LEASING.....</b>	<b>13</b>
A. La production.....	13
1. Les approbations.....	13
2. Les mises en forces.....	14
B. La Qualité du Portefeuille.....	15
<b>X. L’organisation .....</b>	<b>15</b>
<b>XI. Etats financiers arrêtés au 31-12-2022 .....</b>	<b>16</b>
<b>XII. L’évolution de la société et ses performances au cours des 3 derniers années .....</b>	<b>19</b>
<b>XIII. Les indicateurs spécifiques par secteur.....</b>	<b>19</b>
<b>XIV. Description des principaux risques auxquels la société est confrontée.....</b>	<b>19</b>
<b>XV. Les évènements importants survenus entre la date de clôture de l’exercice et la date à laquelle le rapport a été établi : .....</b>	<b>21</b>
<b>XVI. Orientation stratégique.....</b>	<b>21</b>
1. Au niveau Commercial et Financement.....	21
2. Au niveau Recouvrement.....	22
3. Au niveau des ressources.....	22
4. Au niveau du système d’information.....	23
5. Au niveau d’organisation et gestion des ressources humaines.....	23
<b>XVII. Activité en matière de recherche et développement.. ..</b>	<b>24</b>
<b>XVIII. Les changements de méthodes d’élaboration et de présentation des états financiers.</b>	<b>25</b>
<b>XIX. Participation .....</b>	<b>25</b>
<b>XX. Actionnariat .....</b>	<b>26</b>
<b>XXI. Informations sur les conditions d’accès à l’AGO .....</b>	<b>26</b>

<i>Art 31 : Admission aux Assemblées Générales (mis à jour)</i> .....	26
<i>Art 32 : Conditions pour être admis à siéger aux Assemblées Générales</i> .....	26
<b>XXII. Organes d'administration et de direction</b> .....	<b>27</b>
<i>Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil :</i> .....	27
▪ <i>Article 17 (statuts de BH LEASING) : Conseil d'administration – Composition (modifié)</i> .....	27
▪ <i>Article 19 (statuts de BH LEASING) : Durée des fonctions des Administrateurs</i> .....	27
▪ <i>Article 24 : Pouvoirs du Conseil d'administration (mis à jour)</i> .....	28
▪ <i>Article 25 : Attributions du Président du Conseil (Modifié)</i> :.....	29
▪ <i>Article 26 : Nomination - Attributions du Directeur Général (nouveau)</i> :.....	29
<b>XXIII. Les comités et ses rôles</b> .....	<b>30</b>
<b>XXIV. Les fonctions et les activités principales exercées par les administrateurs ou les membres du directoire ou du conseil de surveillance dans d'autres sociétés</b> .....	<b>32</b>
<b>XXV. Les participations des administrateurs ou des membres du directoire ou du conseil de surveillance dans d'autres sociétés</b> .....	<b>33</b>
<b>XXVI. Le titre en bourse</b> .....	<b>34</b>
<b>XXVII. Affectation des résultats</b> .....	<b>34</b>
<b>Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats :</b> .....	<b>34</b>
▪ <i>Article 44 : Répartition des bénéfices – Dividende (nouveau)</i> .....	34
<b>Le tableau d'évolution des capitaux propres avant AGO :</b> .....	<b>35</b>
<b>XXVIII. Les commissaires aux comptes</b> .....	<b>35</b>
<b>XXIX. Gestion des ressources humaines</b> .....	<b>35</b>
<b>XXX. Eléments sur le contrôle interne</b> .....	<b>35</b>
<b>XXXI. Evolution des principaux indicateurs</b> .....	<b>36</b>

# I. Présentation Générale

<b>Dénomination sociale</b>	BH Leasing
<b>Nationalité</b>	Tunisienne
<b>Siège social</b>	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance – Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajene
<b>Téléphone</b>	00 216 71 189 700
<b>Fax</b>	00 216 71 949 335
<b>Adresse électronique</b>	BHL@bhleasing.com.tn
<b>Site Web</b>	<a href="http://www.bhleasing.com.tn">www.bhleasing.com.tn</a>
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme
<b>Date de constitution</b>	28 Mars 1997
<b>Durée de vie</b>	99 ans
<b>Objet social</b>	<p>La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche ou de service.</p> <p>Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales et mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.</p> <p>La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achats de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.</p>
<b>Date d'introduction en bourse</b>	01/12/2010
<b>Exercice social</b>	Une année, allant du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Capital social</b>	35 000 000 dinars divisés en 7 000 000, actions de nominal 5 dinars entièrement libérées.
<b>Tribunal compétant en cas de litige</b>	Tunis

<b>Régime fiscal applicable</b>	<p>Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94 – 89 et 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing.</p> <p>La loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000, portant loi de finances pour l'année 2001, notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés du leasing.</p> <p>La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.</p>
<b>Identifiant unique</b>	<b>0587756X</b>

## Les Agences

<b>Agence Centrale Tunis</b>	Rue AOHRA FAIZA-Immeuble BH ASSURANCE – Centre Urbain Nord	Téléphone : 71 189 700 Fax : 71 949 335 E-mail : <a href="mailto:BHL@bhleasing.com.tn">BHL@bhleasing.com.tn</a>
<b>Agence SOUSSE</b>	Immeuble HADRUMET, 2ème étage Bureau n° B 2.4, Place FARHAT HACHED, BAB BHAR Sousse 4000	Téléphone : 73 215 222 Fax : 73 270 222 E-mail : <a href="mailto:agence.sousse@bhleasing.com.tn">agence.sousse@bhleasing.com.tn</a>
<b>Agence SFAX</b>	Immeuble EL MORJENE, 2ème étage N°A2-4, Avenue de l'Environnement, Route de Gabes KM1 Sfax 3000	Téléphone : 74 452 840 Fax : 74 452 980 E-mail : <a href="mailto:agence.sfax@bhleasing.com.tn">agence.sfax@bhleasing.com.tn</a>
<b>Agence BEJA</b>	Immeuble Vaga 2 <sup>ème</sup> Etage (En face de la Poste), Avenue Habib Bourguiba, 9000 Béja	Téléphone : 78 450 440 Fax : 78 450 430 E-mail : <a href="mailto:agence.beja@bhleasing.com.tn">agence.beja@bhleasing.com.tn</a>
<b>Bureau Nabeul</b>	30 Av Habib Bourguiba, Nabeul 8000 Tunisie	Téléphone : 58 559 768

## II. Structure du capital au 31-12-2022

### A. Etat Global

Actionnaires	31/12/2022	
	Nombre d'actions	% du capital
<b>A) ACTIONNAIRES TUNISIENS :</b>	<b>6 999 828</b>	<b>100,00%</b>
<b>- ENTREPRISES PUBLIQUES OU PARA-PUBLIQUES</b>	<b>3 177 514</b>	<b>45,39%</b>
-BH BANK	2 915 014	41,64%
-EL BOUNIANE	262 500	3,75%
<b>- PERSONNES PHYSIQUES</b>	<b>1 195 393</b>	<b>17,08%</b>
<b>- PERSONNES MORALES</b>	<b>2 626 921</b>	<b>37,53%</b>
- BH SICAF	684 122	9,77%
-BH ASSURANCE	699 999	10,00%
- BH EQUITY	539 098	7,70%
-EL BARAKA BANK	132 784	1,90%
-IMMOBILIERE SLIM	60 420	0,86%
-FCP OPTIMA	87 500	1,25%
-BH INVEST	182 190	2,60%
-BH IMMO	130 000	1,86%
-FCP BH CEA	88 660	1,27%
-Autres	22 148	0,32%
<b>B) ACTIONNAIRES ETRANGERS :</b>	<b>172</b>	<b>0,00%</b>
<b>-PERSONNES PHYSIQUES</b>	<b>172</b>	<b>0,00%</b>
<b>-PERSONNES MORALES</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
<b>Total</b>	<b>7 000 000</b>	<b>100,00%</b>

### B. Groupe BH Bank

Actionnaires	31/12/2022	
	Nbre d'actions	% du capital
BH BANK	2 915 014	41,64%
BH SICAF	684 122	9,77%
BH ASSURANCE	699 999	10,00%
BH EQUITY	539 098	7,70%
BH INVEST	182 190	2,60%
FCP BH CEA	88 660	1,27%
BH IMMO	130 000	1,86%
<b>Total</b>	<b>5 239 083</b>	<b>74,84%</b>

### III. Composition du conseil d'administration

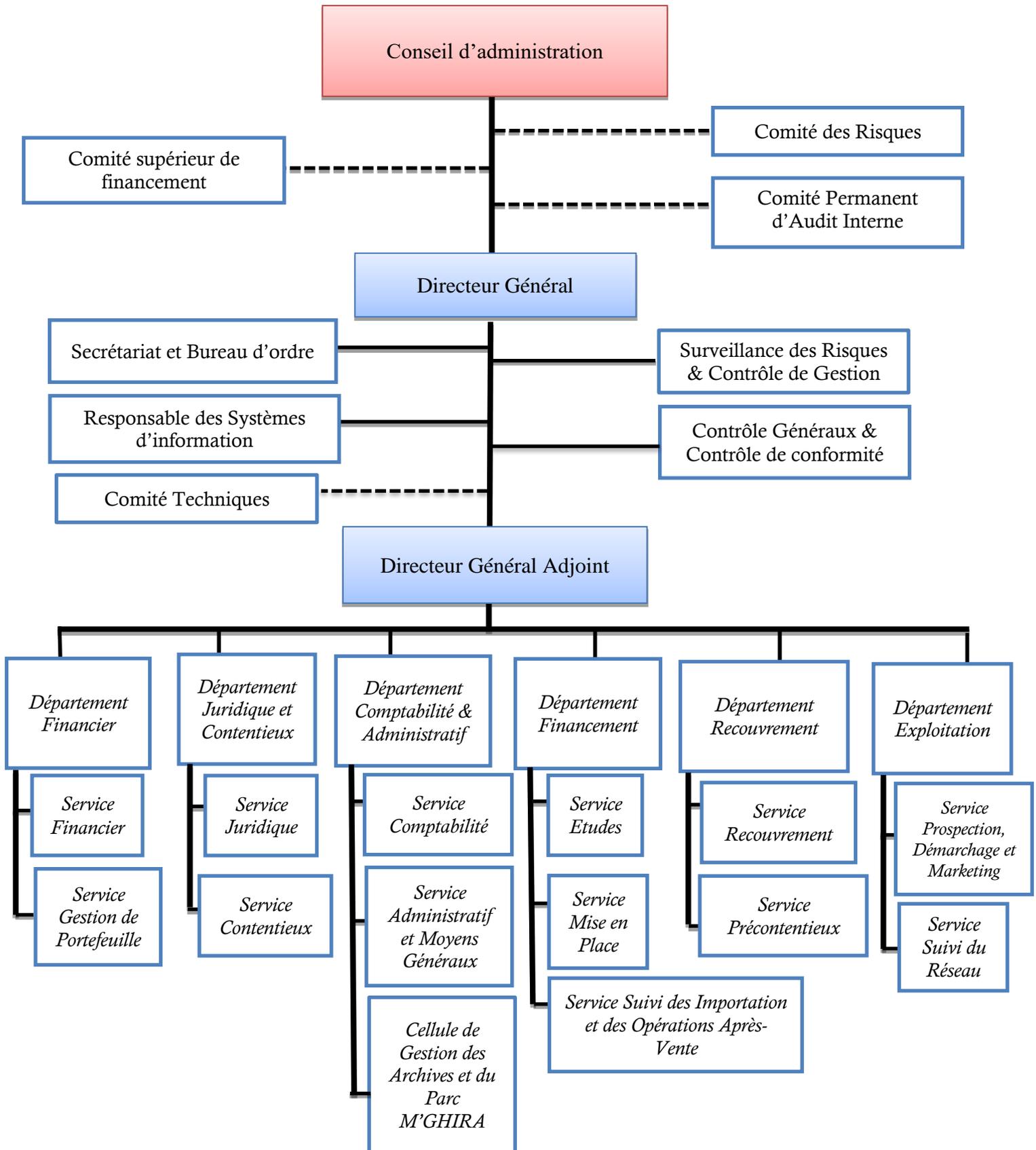
<i>Mr. Haykel KHADHRAOUI</i>	<i>Président du Conseil d'Administration</i>
<i>Mme. Wafa CHAKROUN</i>	<i>Administrateur représentant BH BANK</i>
<i>Mme. Dalila BADER</i>	<i>Administrateur représentant BH ASSURANCE</i>
<i>Mr. Fadhel GUIZANI</i>	<i>Administrateur représentant BH EQUITY</i>
<i>Mr. Sami BEN MABROUK</i>	<i>Administrateur représentant EL BOUNIANE</i>
<i>Mr. Mohamed Kais LARIBI</i>	<i>Administrateur représentant les petits porteurs</i>
<i>Mr. Jabeur CHEBBI</i>	<i>Administrateur indépendant et Président du Comité d'Audit</i>
<i>Mr. Ahmed KALLEL</i>	<i>Administrateur indépendant et Président du Comité de Gestion des Risques</i>
<i>Mr. Ahmed TRABELSI</i>	<i>Administrateur représentant lui-même</i>
<i>Mme. Najet CHABCHOUB</i>	<i>Direction Générale</i>
<i>PRO AUDIT</i>	<i>Commissaires Aux Comptes</i>
<i>CMA Audit &amp; Conseil</i>	

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale et peuvent être pris parmi ou en dehors des actionnaires.

Conformément à l'article 23 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordé par le conseil.

# IV. Organigramme



## V. Conjoncture économique internationale

Dans son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales, publié en janvier 2023, la Banque Mondiale a signalé que l'économie mondiale a sensiblement ralenti en 2022 (2,9% contre 5,9% en 2021), suite au déclenchement de la guerre en Ukraine et les perturbations qui en ont suivies, ainsi que du resserrement généralisé des politiques monétaires ayant sensiblement affecté la demande mondiale.

Selon la BCT, l'environnement international a été marqué par :

- Révision à la baisse, par la Banque Mondiale, des prévisions de la croissance économique dans le monde pour les années 2023 et 2024.
- Baisse des taux de chômage dans la plupart des pays industrialisés.
- Hausse de la plupart des prix internationaux des produits de base en 2022.
- Décélération de l'inflation au cours des derniers mois de 2022.
- Appréciation notable du dollar vis-à-vis des principales devises, en 2022, notamment l'euro.
- Resserrement des politiques monétaires des principales Banques Centrales dans le but de juguler l'inflation.

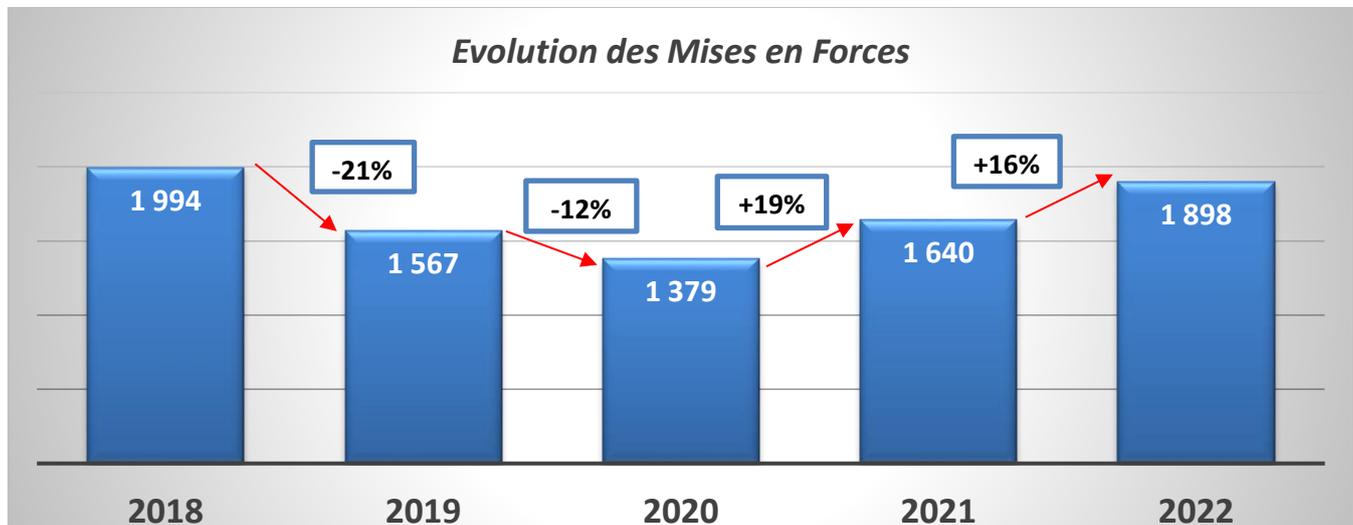
## VI. Conjoncture économique nationale

Selon la BCT, la conjoncture nationale a été caractérisée par :

- Ralentissement attendu de l'activité économique au cours de l'année 2022.
- Baisse prévue de la production des principales filières agricoles, au cours de la campagne 2022-2023, sous l'effet des conditions climatiques défavorables.
- Amélioration de l'activité pour certaines industries manufacturières destinées à l'exportation, durant l'année 2022, en dépit de l'impact de la crise russo-ukrainienne sur la demande extérieure, contre une contreperformance pour les industries non manufacturières.
- Consolidation des indicateurs de l'activité des services, notamment le tourisme et le transport aérien en 2022.
- Accélération de l'inflation au cours de l'année 2022.
- Poursuite de la hausse des besoins des banques en liquidité au cours du dernier trimestre de 2022.
- Baisse de l'indice boursier conjuguée à une intensification des émissions des titres de l'Etat.
- Creusement du déficit courant et consolidation des entrées nettes de capitaux extérieurs en 2022.
- Dépréciation du dinar face au dollar et à l'euro, en 2022, et hausse des transactions devises contre dinar au comptant.

## VII. Aperçu sur l'activité du secteur

A fin 2022, les Mises en Forces du secteur ont enregistré une hausse de 16% par rapport à 2021.

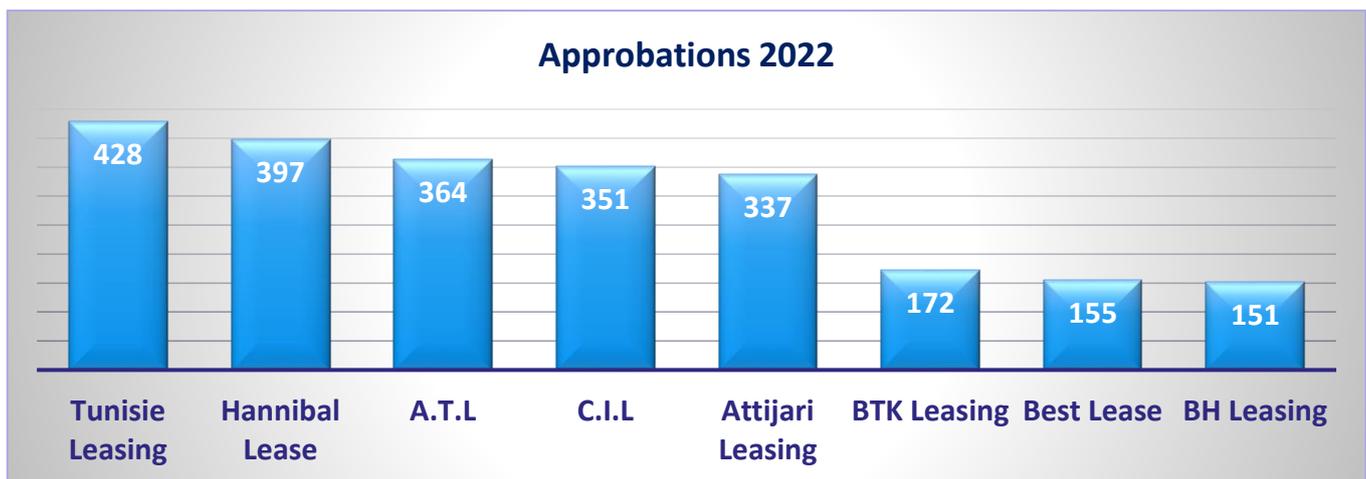


### Part de marché des sociétés de leasing au 31/12/2021

#### Approbations

A la fin de l'année 2022, les sociétés de leasing sont arrivées à réaliser un montant des approbations de 2 357MD contre un montant de 2 091MD à fin 2021, soit une augmentation de 12,7%.

La répartition des approbations par société en 2022 se présente dans le graphique suivant :



La part du marché de BH Leasing est diminuée durant l'année 2022 en matière des approbations, soit 6,4% contre 7,4% à fin 2021, et elle se positionne sur le marché à la 8ème place.

En termes de montant, BH Leasing a enregistré une baisse de 2%, et les principales augmentations du secteur reviennent à A.T.L (24,7%), BTK Leasing (21,9%), et Hannibal Leasing (21,4%).

## Mises en Forces

A la fin de l'année 2022, les sociétés de leasing sont arrivées à réaliser un montant des MEF de 1 898MD contre un montant de 1 640MD à fin 2021, soit une augmentation sectorielle de 16%.

La répartition des MEF par société en 2022 se présente dans le graphique suivant :



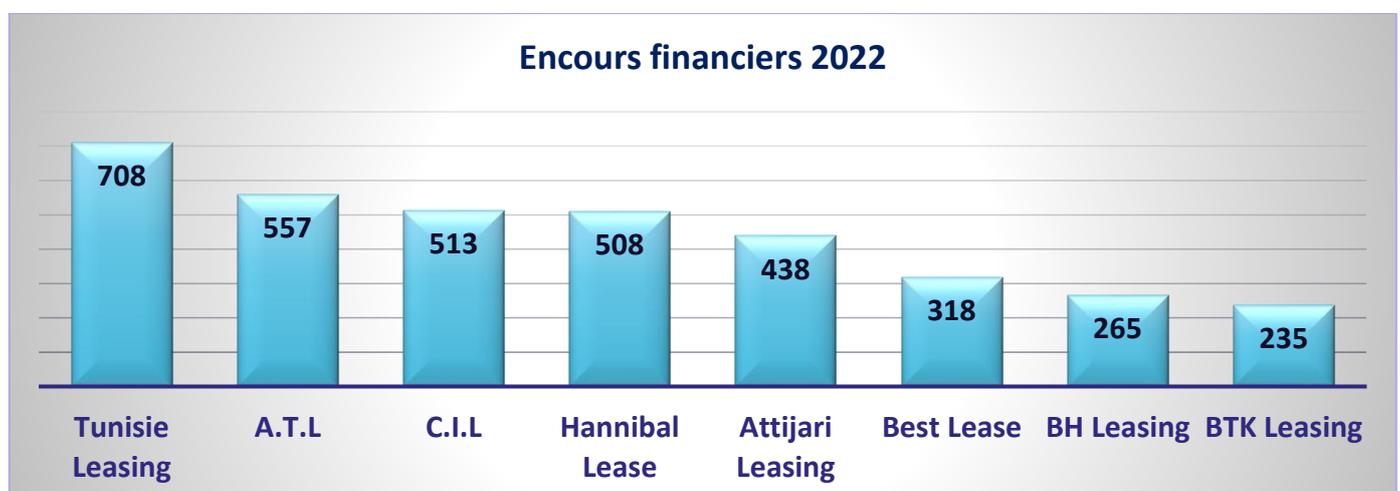
La part du marché de BH Leasing s'est légèrement baissée de 0,5% passant de 6,9% en 2021 à 6,4% en 2022, ainsi s'en positionne sur le marché à la 7ème place.

En termes de montant, BH Leasing a enregistré une augmentation de 6,4%, et les principales augmentations du secteur reviennent à BTK Leasing (40%), Hannibal Lease (27%), A.T.L (23%) et C.I.L (18%).

## Encours financiers

Le montant total des encours des sociétés de leasing à fin 2022 s'élève à 3 541MD contre 3 493MD à fin 2021, soit une légère augmentation de 1,4%.

La répartition des encours par société à fin 2022 se présente dans le graphique suivant :



A fin 2022, BH Leasing a enregistré une diminution des encours de <3,5%>.

## VIII. Faits saillants de 2022

Les principaux faits saillants ayant marqués l'année 2022 se résument ainsi :

- ❖ **Une augmentation des mises en forces** : En effet le volume des MEF a augmenté de 6% pour atteindre un total de 120,7MD contre 113,5MD en 2021.
- ❖ **Une augmentation des intérêts et produits assimilés de leasing** : Le montant total des intérêts et produits assimilés de leasing a augmenté de 4,6% pour atteindre un total de 34,3MD contre 32,8MD en 2021.
- ❖ **Une diminution des charges financières** : Le montant total des charges financières a diminué de 4% pour atteindre un total de 19,7MD contre 20,6MD en 2021.
- ❖ **Une augmentation de PNL** : Le produit net de leasing a augmenté de 15% pour atteindre un total de 15,7MD contre 13,7MD en 2021.
- ❖ **Une augmentation des charges de personnel** : Le montant total des charges de personnel a augmenté de 9% pour atteindre un total de 5,7MD contre 5,2MD en 2021.
- ❖ **Une stagnation des engagements clients** : En effet, le volume total des engagements clients a resté stable par rapport à fin 2021, soit un montant de 307,1MD.
- ❖ **Une diminution des impayés** : En effet, le montant total des impayés a diminué de 5% pour atteindre un total de 30,5MD contre 32,1MD en 2021.
- ❖ **Radiations** : Le montant des créances radiées en 2022 s'élève à 4,7MD.
- ❖ **Une régression des créances classées** : En effet, le volume total des créances classées a diminué de 5% pour atteindre un total de 42,2MD contre 44,3MD en 2021.
- ❖ **Une légère augmentation des provisions et agios** : En effet, le volume total des provisions et agios est augmenté de 0,3% pour atteindre un total de 30,3MD contre 30,2MD en 2021.
- ❖ **Une diminution des autres charges d'exploitation** : Le montant total des charges d'exploitation a diminué de 7% pour atteindre un total de 2,7MD contre 2,9MD en 2021.
- ❖ **Une amélioration de résultat net** : L'exercice 2022 a été clôturé avec un bénéfice de 1,962MD contre 1,140MD en 2021.

## IX. Activité de BH LEASING

### A. La production

#### 1. Les approbations

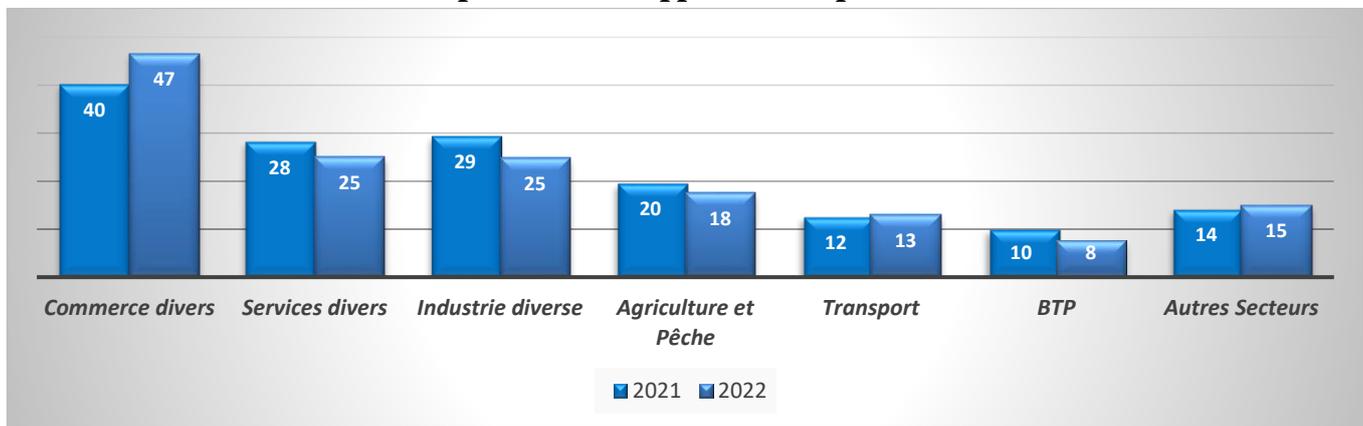
L'année 2022 a été clôturée par un total de 150MD d'approbations contre 154MD en 2021. Les approbations de BH Leasing ont enregistré en 2022 une diminution de 3% par rapport à fin 2021.

##### a) Par secteur

La répartition des approbations par secteur profite essentiellement au secteur de Commerce Divers, qui accapare 21% des approbations au 31/12/2022, par ailleurs la totalité des parts revenant aux secteurs de Services, de l'Industrie, et de l'Agriculture et Pêche est de 45%.

L'augmentation la plus élevée revient au secteur de Location de voitures avec un accroissement de 92% contre une régression de 92% a été enregistrée au secteur des Mines et Carrières.

**La répartition des approbations par secteur**



##### b) Par Type de bien

La répartition des approbations par type de bien est caractérisée par une prépondérance du leasing mobilier qui représente 98% du total des approbations en 2022.

Il est à noter que la part la plus importante des opérations mobilières porte sur le matériel roulant et plus particulièrement sur le matériel roulant léger qui représente 71% du total des approbations en 2022, contre 63% en 2021.

La principale augmentation revient aux matériels roulant légers avec un taux de 10%, contre une diminution des matériels spécifiques de 39%.

**La répartition des approbations par type de bien**



## 2. Les mises en forces

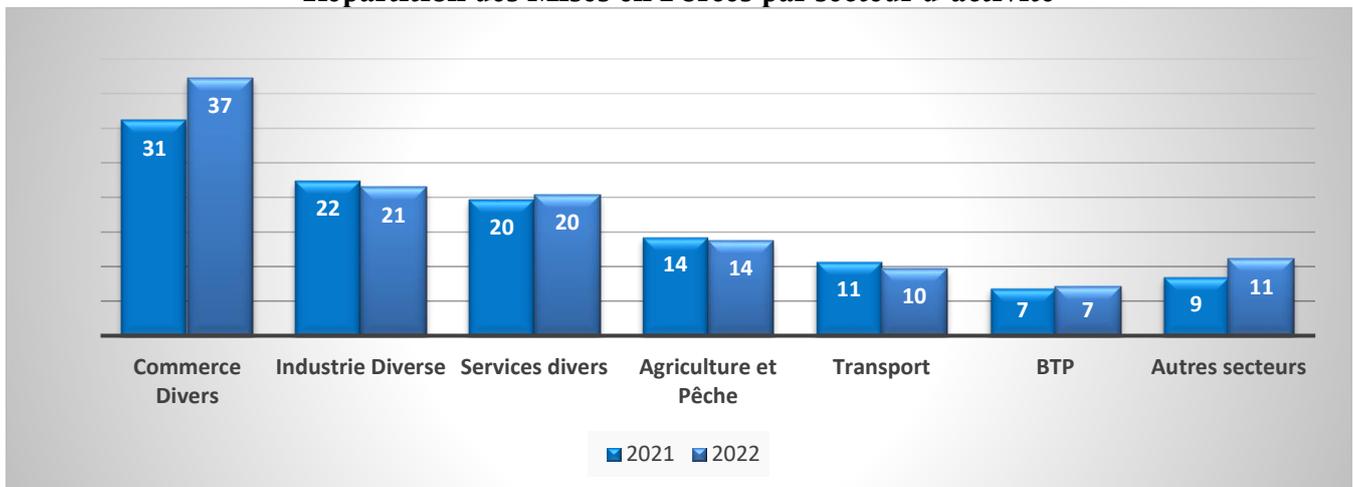
Les mises en forces ont atteint 121MD à fin 2022 contre 114MD en 2021, soit une augmentation de 6%.

Il est à signaler que l'objectif fixé pour l'année 2022 est 118MD, soit un taux de réalisation de 103%.

### a) Par secteur

La répartition des mises en forces par secteur profite essentiellement au secteur de Commerce Divers, qui accapare 31% des MEF au 31/12/2022, par ailleurs la totalité des parts revenant aux secteurs de l'Industrie, de Services, et de l'Agriculture et Pêche est de 46%.

Répartition des Mises en Forces par secteur d'activité



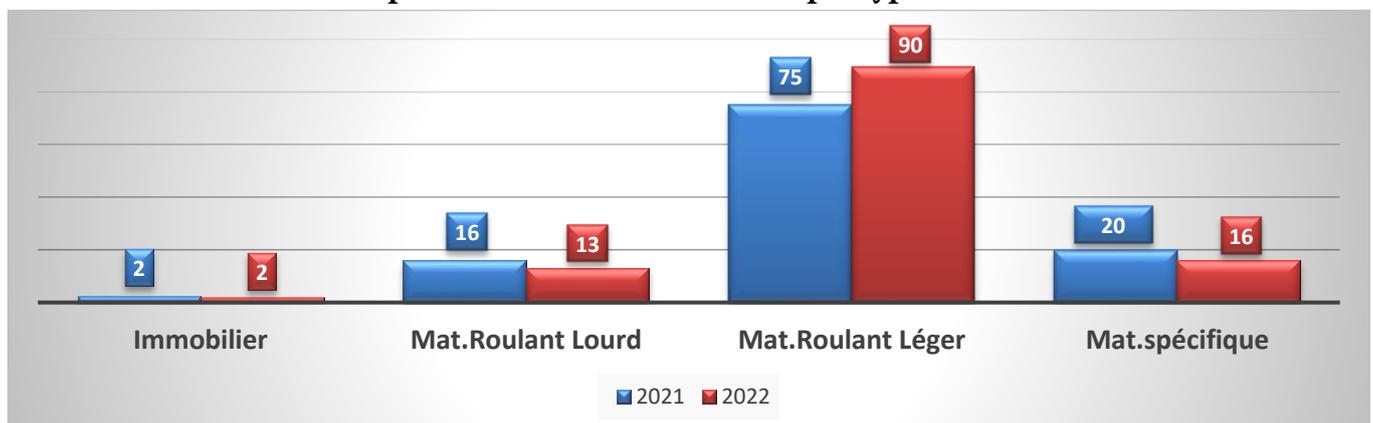
### b) Par Type de bien

La répartition des MEF par type de bien est caractérisée par une prépondérance du leasing mobilier qui représente 98% du total des MEF en 2022, soit la même part qu'en 2021.

Il est à noter que la part la plus importante des opérations mobilières porte sur le matériel roulant et plus particulièrement sur le matériel roulant léger, soit 74%.

L'augmentation la plus importante revient aux matériels roulant légers avec un taux de 19%.

Répartition des Mises en Forces par type de bien



## B. La Qualité du Portefeuille

Le montant global des engagements à fin 2022 a stagné par rapport au 31/12/2021, soit un montant de 307MD. Ainsi selon le tableau détaillé de classification des engagements, nous avons constaté une amélioration de la qualité du portefeuille au niveau de CL0.

L'encours des créances classées a baissé de 5%, passant de 44 300mD au 31-12-2021 à 42 268mD à fin 2022, ainsi la part des créances classées dans le total des engagements a été diminué par rapport à fin 2021, soit un taux de 13,7% à fin 2022.

Cette amélioration provient essentiellement aux opérations de radiations qui ont été effectuées durant l'exercice de 2022 et qui ont touché 167 relations pour un montant global de créances de 4 712mD.

### Répartition du portefeuille client par classe

(En Milliers de Dinars)

Désignations	2020		2021		2022		Variations 2021/2022
	Engagements	Part en %	Engagements	Part en %	Engagements	Part en %	
Classe 0	190 371	58,56%	197 920	64,39%	213 843	69,57%	8,05%
Classe 1	84 298	25,93%	65 166	21,20%	50 953	16,58%	-21,81%
Classe 2	3 822	1,18%	3 692	1,20%	1 451	0,47%	-60,70%
Classe 3	3 669	1,13%	9 275	3,02%	2 664	0,87%	-71,28%
Classe 4	21 056	6,48%	20 101	6,54%	30 084	9,79%	49,66%
Contentieux	21 870	6,73%	11 232	3,65%	8 069	2,62%	-28,16%
<b>Total</b>	<b>325 085</b>	<b>100%</b>	<b>307 387</b>	<b>100%</b>	<b>307 064</b>	<b>100%</b>	<b>-0,10%</b>

### Indicateurs du portefeuille

Désignations	2020	2021	2022	Variations 2021/2022
Risque Global	325 085	307 387	307 064	-0,10%
Volume des Créances Classées	50 416	44 300	42 268	-4,59%
Taux des créances classées	<b>15,51%</b>	<b>14,41%</b>	<b>13,77%</b>	<b>-0,65%</b>
Volume des provisions et agios	35 865	30 233	30 324	0,30%
Taux de couverture des créances classées	<b>71,14%</b>	<b>68,25%</b>	<b>71,74%</b>	<b>3,50%</b>

## X. L'organisation

Au cours de l'année 2022, un nouveau organigramme a été approuvé par l'organe d'administration dans l'attente de la validation des attributions par le comité de rémunération et recrutement.

# XI. Etats financiers arrêtés au 31-12-2022

## ACTIFS (En milliers de dinars tunisiens)

<i>Actifs</i>	31/12/2021	31/12/2022	<i>Evolutions 2021-2022</i>
<b><i>Liquidités et équivalents de liquidités</i></b>	<b>15 968</b>	<b>33 686</b>	<b>110,96%</b>
<b><i>Créances sur la clientèle</i></b>	<b>257 330</b>	<b>251 187</b>	<b>-2,39%</b>
<i>Créances de Leasing : encours financiers</i>	254 655	251 485	-1,24%
<i>Moins : provisions 1</i>	-9 208	-9 442	2,54%
	<b>245 448</b>	<b>242 043</b>	<b>-1,39%</b>
<i>Créances de Leasing : impayés</i>	32 102	30 538	-4,87%
<i>Moins : provisions 2</i>	-23 708	-23 953	1,03%
	<b>8 394</b>	<b>6 585</b>	<b>-21,55%</b>
<i>Créances de Leasing encours</i>	3 489	2 558	-26,68%
<b><i>Portefeuille titre de placement</i></b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
<b><i>Portefeuille titres d'investissement</i></b>	<b>6 302</b>	<b>6 119</b>	<b>-2,89%</b>
<i>Titres d'investissement</i>	7 433	7 207	-3,05%
<i>Moins : provisions 3</i>	-1 132	-1 088	-3,91%
<b><i>Valeurs immobilisées</i></b>	<b>1 968</b>	<b>2 087</b>	<b>6,05%</b>
<i>Immobilisations propres</i>	6 083	5 769	-5,17%
<i>Moins : Amortissement</i>	-4 115	-4 346	5,61%
<i>Immobilisations corporelles encours</i>	0	664	-
<b><i>Autres Actifs</i></b>	<b>2 930</b>	<b>3 133</b>	<b>6,94%</b>
<b><i>Total Actifs</i></b>	<b>284 498</b>	<b>296 213</b>	<b>4,12%</b>

## PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

(En milliers de dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2021	31/12/2022	Evolutions 2021-2022
<i>Dettes envers les établissements financiers</i>	-	-	-
<i>Dettes envers la clientèle</i>	3 050	3 330	9,19%
<i>Emprunt et dettes rattachées</i>	225 927	233 480	3,34%
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	21 757	22 851	5,03%
<i>Autres passifs courants</i>	3 449	4 286	24,28%
<b><i>Total des passifs</i></b>	<b>254 183</b>	<b>263 947</b>	<b>3,84%</b>
<i>Capital social</i>	35 000	35 000	0,00%
<i>Réserves légales</i>	1 490	1 490	0,00%
<i>Autres réserves</i>	4 301	4 301	0,00%
<i>Prime liée au capital</i>	-	-	-
<i>Réserves fond social</i>	233	222	-4,99%
<i>Résultat reportés</i>	-11 849	-10 709	-9,62%
<i>Modifications comptables</i>	-	-	-
<b><i>Total des capitaux propres avant résultat</i></b>	<b>29 175</b>	<b>30 304</b>	<b>3,87%</b>
<i>Résultat de l'exercice</i>	1 140	1 962	72,01%
<b><i>Total des capitaux propres après résultat</i></b>	<b>30 315</b>	<b>32 265</b>	<b>6,43%</b>
<b><i>Total des capitaux propres et passifs</i></b>	<b>284 498</b>	<b>296 212</b>	<b>4,12%</b>

**ETAT DE RESULTAT**

(En milliers de dinars tunisiens)

<i>Résultats</i>	2021	2022	<i>Evolutions 2021-2022</i>
<b>Produits d'exploitation</b>			
<i>Intérêts et Produits assimilés de Leasing</i>	32 841	34 336	4,55%
<i>Variation des produits réservés</i>	320	42	-86,96%
<i>Charges financières nettes</i>	-20 648	-19 686	-4,66%
<i>Produit du portefeuille commercial et d'investissement</i>	1 191	1 042	-12,50%
<b>Produits nets</b>	<b>13 705</b>	<b>15 734</b>	<b>14,81%</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
<i>Charges du personnel</i>	-5 284	-5 762	9,05%
<i>Dotation net aux provisions créances douteuses</i>	-3 793	-5 233	37,97%
<i>Dotation sur titres</i>	18	44	-
<i>Dotations aux amortissements des immobilisations propres</i>	-308	-265	-14,03%
<i>Dotations pour risques et charges</i>	-99	-	-
<i>Autres charges d'exploitation</i>	-2 950	-2 750	-6,78%
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-12 415</b>	<b>-13 965</b>	<b>12,49%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 290</b>	<b>1 769</b>	<b>37,12%</b>
<i>Autres gains ordinaires</i>	181	276	52,40%
<i>Autres pertes ordinaires</i>	-2	-3	29,38%
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>1 469</b>	<b>2 042</b>	<b>39,02%</b>
<i>Impôt sur les sociétés</i>	-73	-80	9,52%
<i>Contribution sociale de solidarité</i>	0	1	-
<i>Impôt sur placement</i>	-255	0	-100,00%
<i>Elément extraordinaires</i>	0	0	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 140</b>	<b>1 962</b>	<b>72,06%</b>

## XII. L'évolution de la société et ses performances au cours des 3 derniers années

(Voir 1<sup>ère</sup> partie du rapport)

## XIII. Les indicateurs spécifiques par secteur

(Voir 1<sup>ère</sup> partie du rapport)

## XIV. Description des principaux risques auxquels la société est confrontée

### 1. Risque de crédit : NORMES DE DIVISION DES RISQUES

- ✓ Conformément à l'article 50 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 05 juin 2018 relative aux normes d'adéquation des fonds propres, le montant total des risques encourus doit être inférieur à :

- **3 fois les fonds propres nets** de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets, Le total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets s'élève à 31 343 KDT, représentant 61,45% des fonds propres nets et donc n'excède pas la limite de 3 fois desdits fonds propres à fin 2022.

Libellé	Montant (KDT)
Total risque encourus > 5%	31 343
Fonds propres nets	51 009
<b>Rapport dégagé</b>	<b>61,45%</b>

- ✓ Cette norme est respectée

- **1,5 fois les fonds propres nets** de l'établissement financier, les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 50 de la circulaire de la BCT n°2018-06, ne doivent pas excéder 15% des fonds propres nets de la Société.

Au 31 décembre 2022, aucun bénéficiaire ayant des risques encourus dépassant cette limite n'a été identifiée

- ✓ Cette norme est respectée

De même l'article 51 de la même circulaire prévoit que les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent excéder **25% des fonds propres nets** de la société.

Au 31 décembre 2022, aucun bénéficiaire ayant des risques encourus dépassant cette limite n'a été identifiée.

- ✓ Cette norme est respectée

Conformément à l'article 52 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 05 juin 2018, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement financier au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ne doit pas excéder **75% des fonds propres nets**.

Le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article précité s'élève, au 31 décembre 2022, à 672KDT, représentant 1,32% des fonds propres nets de la société.

✓ **Cette norme est respectée**

- **Ratio de solvabilité :**

✓ Conformément à l'article 9 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018 :

- les fonds propres nets des établissements financiers doivent représenter en permanence au moins **10%** du total de son actif pondéré en fonction des risques encourus à la fin de l'exercice 2022.

Les fonds propres nets de la société au 31 décembre 2022 représentent **16,28%** des risques encourus pondérés, contre **13,43%** au titre de l'exercice 2021.

✓ **Cette norme est respectée**

- Les fonds propres nets de base doivent représenter en permanence au moins **7%** des risques encourus à la fin de l'exercice 2022.

Les fonds propres de base de la société au 31 décembre 2022 représentent **10,20%** des risques encourus pondérés, contre **9,91%** au titre de l'exercice 2021.

✓ **Cette norme est respectée**

## 2. Risque Opérationnel

Le montant des risques opérationnels encourus, tels qu'il ressort de l'application de l'article 17 de la circulaire 2018-06, s'élève à **23 712KDT** au 31 décembre 2022.

Le détail des risques opérationnels encourus en 2021 se présente comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	Total	Moyenne
<b>Produits nets</b>	<b>15 734</b>	<b>13 704</b>	<b>8 500</b>	<b>37 938</b>	<b>12 646</b>
<b>Moyenne Produits nets</b>	<b>12 646</b>				
<b>Exigences en fonds propres (15%)</b>	<b>1897</b>				<b>1897</b>
<b>Montant des risques opérationnels (*12,5)</b>	<b>23 712</b>				<b>23 712</b>

## XV. Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi : Néant

## XVI. Orientation stratégique

Les prévisions pour l'année 2023 dépend à la fois des dynamiques d'activité sectorielles sous la contrainte des mesures préventives mais aussi des effets de rattrapage, de l'impact du plan de relance sur l'économie nationale et du comportement des agents économiques dans le contexte d'incertitude présent. Les prévisions de BH Leasing en 2023 seront plutôt réalisables avec le renforcement synergie de la BH BANK surtout dans les volets commerciale et financière et la fidélisation des anciens clients.

Le recouvrement, présentera ainsi un pilier incontournable de développement d'autant plus que le risque d'impayé prend de plus en plus d'ampleur dans ce contexte de crise économique et sanitaire et l'augmentation du taux de provisionnement des créances représentera une conséquence lourde et directe sur la rentabilité. Afin de réduire cet impact, BH Leasing devrait consolider ses actions de recouvrement avec la BH Bank pour les clients communs et d'être efficace et rapide sur ses actions.

### 1. Au niveau Commercial et Financement

BH Leasing a opté pour une stratégie commerciale prudente basée essentiellement sur :

- Le maintien de nos anciens clients les plus méritants et donc la sauvegarde de notre fonds de commerce,
- La réalisation d'un taux de croissance, au niveau de la production, de 10% par rapport à 2022.
- Revenir à notre position au milieu du tableau soit la 6ème place.
- Améliorer le niveau de notre part de marché en fidélisant notre clientèle et en ciblant une clientèle de renommé. La restructuration de notre portefeuille via une politique plus sélective en matière de financement et l'orientation vers des clients connue par leur solvabilité, appartenant à des groupes solides.
- Une meilleure gestion de risque de crédit par la bonne exploitation du système de notation interne des contreparties.
- Consolider un portefeuille "client" diversifié et équilibré entre plusieurs secteurs d'activité et par nature de biens.
- La redynamisation des agences BH Leasing à travers un suivi rigoureux des réalisations,
- Renforcé la synergie avec la banque mère BH Bank en matière de prospection clients.

Il est à noter que le développement de la synergie avec le groupe BH pourrait être initié à travers :

- Une animation commerciale du réseau BH Bank en se greffant aux réunions commerciales de la banque,
- La Planification d'actions commerciales communes avec les fournisseurs et les concessionnaires,
- Le lancement des actions de sollicitation pour les clients PME et TPE de la BH Bank.

(En milliers de Dinars)

Désignation	2023P	2024P	2025P
Mises en force	129 500	142 450	156 700

## 2. Au niveau Recouvrement

Aujourd'hui plus que jamais, il est important de minimiser les situations de défaut de paiement, de réduire les délais de paiement et de s'assurer le recouvrement de ses créances pour cela les axes retenus par BH Leasing seront :

- La révision de sa stratégie de recouvrement en s'appuyant davantage sur le recouvrement amiable afin de préserver les relations commerciales.
- Mettre en place des mesures décisives et soutenues à caractère structurel pour réduire le taux de retour des échéances impayés à la première présentation.
- Le renforcement de ses actions de recouvrement par :
  - La mise en place d'un call center permanent.
  - Renforcement et automatisation le recouvrement externe.
- Le renforcement de la synergie avec la banque mère BH Bank en matière de recouvrement des impayés des clients communs.

Les indicateurs de recouvrement sont récapitulés dans le tableau suivant :

<i>Désignation</i>	<i>2023P</i>	<i>2024P</i>	<i>2025P</i>
<i>Taux de retour des effets impayés</i>	<i>39,50%</i>	<i>39,25%</i>	<i>39,00%</i>
<i>Taux de recouvrement sur les impayés de la période</i>	<i>80,00%</i>	<i>80,00%</i>	<i>80,00%</i>
<i>Taux de recouvrement sur les impayés antérieurs</i>	<i>28,00%</i>	<i>27,00%</i>	<i>26,00%</i>

## 3. Au niveau des ressources

Compte tenu de la situation qui prévaut sur le marché monétaire et interbancaire et qui se caractérise par un manque flagrant de liquidité, BH Leasing continue toujours à gérer une situation basée sur le recours à des crédits moyen terme bancaires et des Certificats de dépôt auprès des OPCVM et les compagnies d'assurances et d'autres opérateurs économiques.

Etant consciente des limites de cette solution classique, le recours à l'émission d'emprunts subordonné au cours de l'année 2023 est envisageable.

La société projette sur la période 2023-2025 de mobiliser des ressources de financement bancaires et obligataires ou subordonnés afin de renforcer ses fonds propres. Le détail de ces ressources se présente comme suit :

(En milliers de Dinars)

<i>Désignation</i>	<i>2023P</i>	<i>2024P</i>	<i>2025P</i>
<i>Montant Crédits bancaires</i>	<i>60 000</i>	<i>68 000</i>	<i>94 000</i>
<i>Emprunts obligataires et Subordonnés</i>	<i>0</i>	<i>12 000</i>	<i>0</i>
<i>Certificats de dépôts et de leasing (moyenne mensuelle en Turnover)</i>	<i>45 417</i>	<i>45 417</i>	<i>45 417</i>
<i>Total</i>	<i>105 417</i>	<i>125 417</i>	<i>139 417</i>

L'encours de ces ressources de financement se présente comme suit :

(En milliers de Dinars)

Désignation	2023P	2024P	2025P
Crédits Bancaires (CMT)	143 314	156 319	189 178
Emprunts Obligataires Et Subordonnés	13 200	22 200	19 200
Certificats de dépôts et de leasing	63 000	63 000	63 000
Intérêts Courus	499	379	262
<b>Total</b>	<b>220 013</b>	<b>241 897</b>	<b>271 640</b>

Les charges financières liées aux CMTs bancaires, certificats de leasing et emprunts obligataires et subordonnés sont récapitulées dans le tableau suivant :

(En milliers de Dinars)

Désignation	2023P	2024P	2025P
Crédits Bancaires (CMT)	13 795	15 237	17 356
Emprunts obligataires et subordonnés	1 715	1 749	2 590
Certificats de dépôts et de leasing	6 412	5 979	5 575
<b>Total</b>	<b>21 922</b>	<b>22 965</b>	<b>25 521</b>

#### 4. Au niveau du système d'information

En ce qui concerne son système d'information, Il convient de rappeler que BH leasing le considère comme étant un facteur de développement et de réussite sur lequel elle mise pour remporter les défis de la compétitivité. Ainsi Les principales actions qui seront engagé au cours de l'année 2023 se détaillent comme suit :

- Continuation de la migration vers une nouvelle version du logiciel de gestion (EKIP),
- Migration vers une nouvelle plateforme de virtualisation (Changements des serveurs)
- Migration vers les normes IFRS,
- Préparation d'un plan de continuité d'activité (PCA),
- Appliquer les recommandations de l'audit sécurité,
- Mise en place d'une solution de paiement,
- Mise en place d'une solution de gestion d'immobilisation,
- Amélioration des applications existantes en intégrant des nouvelles fonctionnalités,
- La migration de notre messagerie et de notre serveur de base de données vers une version plus récente.

#### 5. Au niveau d'organisation et gestion des ressources humaines

BH leasing prévoit des travaux de réorganisation afin d'assurer la mise à niveau de son nouveau organigramme en réponse aux nouvelles exigences qui s'imposent. L'objectif étant de repenser l'organigramme actuel et se doter par les ressources indispensables garantissant son efficacité et sa pérennité. Ainsi, dans ce cadre une convention a été signée avec la société synergie consulting.

BH leasing prévoit le recrutement un cadre supérieur pour occuper le poste d'un chef d'agence à Sfax en remplaçant de l'ancien qui est parti à la retraite depuis octobre 2019.

Par ailleurs, et dans le cadre de la politique de la BH BANK, visant à renforcer la synergie du groupe BH, en matière de formation et en collaboration avec BH Academy. BH Leasing procédera à des cycles de formation pour certains personnels.

## Etats des Résultats Prévisionnels

(En milliers de Dinars)

<i>État de résultat</i>	<i>2023P</i>	<i>2024P</i>	<i>2025P</i>
<i>Intérêt De Crédit-Bail</i>	35 399	37 226	40 092
<i>Autres Produits D'exploitation</i>	2 648	2 780	2 919
<i>Variation Des Produits Réserves</i>	-343	-513	-462
<i>Charges Financière Nette</i>	-21 922	-22 965	-25 521
<i>Produit Du Portefeuille Commercial</i>	943	957	971
<b><i>Produits Nets de Leasing</i></b>	<b>16 724</b>	<b>17 485</b>	<b>18 000</b>
<i>Charges Du Personnel</i>	-5 565	-5 954	-6 371
<i>Dotations Aux Provisions</i>	-4 638	-4 017	-3 469
<i>Dotations Aux Provision Titres</i>	-228	-262	-302
<i>Dotations Aux Amortissements Propres</i>	-395	-379	-363
<i>Dotations Pour Risque Et Charges</i>	-177	-186	-200
<i>Autres Charges D'exploitation</i>	-2 936	-3 141	-3 361
<b><i>Total Charges D'exploitation</i></b>	<b>-13 939</b>	<b>-13 941</b>	<b>-14 067</b>
<b><i>Résultat D'exploitation</i></b>	<b>2 785</b>	<b>3 544</b>	<b>3 933</b>
<i>Autres Gain</i>	0	0	0
<i>Autres Perte</i>	0	0	0
<b><i>Résultat des Activités Ordinaire</i></b>	<b>2 785</b>	<b>3 544</b>	<b>3 933</b>
<i>Impôts Sur Les Société</i>	-78	-82	-88
<b><i>Résultat Net De L'exercice</i></b>	<b>2 707</b>	<b>3 463</b>	<b>3 845</b>

## XVII. Activité en matière de recherche et développement

L'année 2022 s'est caractérisée par plusieurs événements, nous notons essentiellement : la finalisation de la mise en place d'une nouvelle solution de gestion de paie, la mise en place d'une solution de gestion du parc et la mise en place d'une solution de gestion de l'agenda du commercial.

En matière de sécurité, BH LEASING veille à la continuité des mesures prises antérieurement, il s'agit notamment de :

- la sauvegarde journalière et complète des données,
- la mise à jour journalière de l'antivirus sur tous les postes du réseau,
- la sécurité des comptes et la modification des mots de passes tous les 3 mois,

- la mise à jour des ordinateurs par les différents patches informatiques dès leur disponibilité,
- la maintenance de la sécurité électrique des équipements informatiques, en maintenant l'onduleur principal en fonctionnement : changement des batteries et autres actions de maintenance.

En matière d'amélioration continue, il a été procédé à l'amélioration des différentes applications de gestion : « REIS LAB/FT », « MLEtat », « CTXLease », « PEC », « SREC », « Tresor », « Anadefi » et « MLEKIP » en y ajoutant de nouveaux états et en y améliorant ceux existants ou en ajoutant des nouvelles fonctionnalités.

En matière de maintenance aussi, nous avons mis en place un système de renouvellement de notre parc informatique ce qui inclus les postes de travail, les appareils téléphoniques et les serveurs.

Nous avons migré notre système de messagerie vers une version plus récente.

Nous avons aussi migré toutes les bases de données SQL Server vers une version plus récente.

Nous avons finalisé la mise en place d'une nouvelle solution de gestion du parc pour suivre les entrées sorties et la facturation par durée de séjour.

Nous avons aussi procédé à la mise en place d'une nouvelle solution de gestion de l'agenda du commercial, pour améliorer le suivi des portefeuilles clients et automatiser certaines tâches.

Nous avons aussi terminé la mise en place d'une nouvelle solution de gestion de paie pouvant intégrer automatiquement les écritures comptables générées et assurer un meilleur suivi des variables de paie.

Finalement, nous avons entamé la mise en place des recommandations soulevées dans le rapport d'audit de la sécurité et améliorer ainsi la sécurité de notre système d'information.

Pour l'année 2023, il est prévu d'appliquer encore les nouvelles recommandations de l'audit sécurité, la mise en place d'une solution de paiement, une autre pour la gestion d'immobilisation en plus de l'amélioration des applications existantes en intégrant des nouvelles fonctionnalités.

## **XVIII. Les changements de méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers**

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, les contrats conclus à partir du 01 janvier 2008 selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée en 2009, de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

## **XIX. Participation**

L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle : Néant

Les prises de participation ou les aliénations : Néant

## XX. Actionnariat

A fin 2022, le montant du capital de BH LEASING est de **35 MD** et il est composé comme suit :

Actionnaires	31/12/2022	
	Nombre d'actions	% du capital
<b>A) Actionnaires Tunisiens :</b>	<b>6 999 828</b>	<b>100,00%</b>
✓ <b>Entreprises Publiques Ou Parapubliques</b>	<b>3 177 514</b>	<b>45,39%</b>
• BH Bank	2 915 014	41,64%
• El Bouniane	262 500	3,75%
✓ <b>Personnes Physiques</b>	<b>1 195 393</b>	<b>17,08%</b>
✓ <b>Personnes Morales</b>	<b>2 626 921</b>	<b>37,53%</b>
• BH SICAF	684 122	9,77%
• BH ASSURANCE	699 999	10,00%
• BH EQUITY	539 098	7,70%
• EL BARAKA BANK	132 784	1,90%
• IMMOBILIERE SLIM	60 420	0,86%
• FCP OPTIMA	87 500	1,25%
• BH INVEST	182 190	2,60%
• BH IMMO	130 000	1,86%
• FCP BH CEA	88 660	1,27%
• Autres	22 148	0,32%
<b>B) Actionnaires Etrangers :</b>	<b>172</b>	<b>0,00%</b>
• <b>Personnes Physiques</b>	<b>172</b>	<b>0,00%</b>
• <b>Personnes Morales</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
<b>Total</b>	<b>7 000 000</b>	<b>100,00%</b>

## XXI. Informations sur les conditions d'accès à l'AGO

(Articles 31 et 32 des Statuts de BH LEASING)

### *Art 31 : Admission aux Assemblées Générales (mis à jour)*

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un mandataire. Ce mandataire devra être muni d'un pouvoir à cet effet.

La forme des pouvoirs sera déterminée par le conseil d'Administration. Toutefois, les personnes morales actionnaires sont valablement représentées à toute assemblée générale par un de leurs membres ou par des mandataires munis d'un pouvoir à cet effet sans qu'il soit besoin que ces mandataires soient eux-mêmes actionnaires de la société.

### *Art 32 : Conditions pour être admis à siéger aux Assemblées Générales*

Les propriétaires d'actions nominatives doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux assemblées générales être inscrits sur les registres de la société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tout membre de l'assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège social trois jours avant la réunion.

Toutefois, le conseil d'administration a toujours la faculté de réduire les délais en dehors de ces limites.

## XXII. Organes d'administration et de direction

Le Conseil d'Administration :

<i>Qualification</i>	<i>Représenté par</i>	<i>Mandat</i>
<i>Président du Conseil d'Administration</i>	<i>Mr HAIKEL KHADHRAOUI</i>	<i>2020-2022</i>
<i>Directeur Général</i>	<i>MME NAJET CHABCHOUB</i>	<i>03/2020-03/2023</i>
<i>Administrateurs :</i>	<i>Représenté par</i>	<i>Mandat</i>
<i>BH BANK</i>	<i>Mme WAFA CHAKROUN</i>	<i>2020-2022</i>
<i>BH EQUITY</i>	<i>Mr. FADHEL GUIZANI</i>	<i>2020-2022</i>
<i>BH ASSURANCE</i>	<i>Mme. DALILA BADER</i>	<i>2020-2022</i>
<i>Société EL BOUNIANE</i>	<i>Mr. SAMI BEN MABROUK</i>	<i>2020-2022</i>
<i>Mr. Ahmed TRABELSI</i>	<i>Lui-même</i>	<i>2020-2022</i>
<i>Administrateur représentant les petits porteurs</i>	<i>Mr. MOHAMED KAIS LARIBI</i>	<i>2020-2022</i>
<i>Administrateur indépendant et Président du Comité d'Audit</i>	<i>Mr. JABEUR CHEBBI</i>	<i>2020-2022</i>
<i>Administrateur indépendant et Président du Comité de Gestion des Risques</i>	<i>Mr. AHMED KALLEL</i>	<i>2021-2023</i>

### *Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil :*

- *Article 17 (statuts de BH LEASING) : Conseil d'administration – Composition (modifié)*

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de douze membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale.

La qualité d'actionnaire n'est pas requise pour être membre du Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être soit des personnes physiques soit des personnes morales.

Les personnes morales désignées comme administrateurs sont tenues de nommer un seul représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que ce soit, celle-ci est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement.

- *Article 19 (statuts de BH LEASING) : Durée des fonctions des Administrateurs*

La durée des fonctions des administrateurs est de trois ans.

Le conseil se renouvelle par tiers tous les ans.

Pour les premières applications de cette disposition, le sort indique l'ordre de sortie.

Une fois le roulement établi, le renouvellement a lieu par ancienneté de nomination.

Si le nombre des administrateurs n'est pas un multiple de trois, la fraction complémentaire sera comprise dans le dernier renouvellement.

Les fonctions de chaque administrateur expirent lors de la tenue de l'assemblée générale qui aura à approuver les comptes de la dernière année de ses fonctions et aura à statuer sur le renouvellement du mandat à lui conférer. Tout administrateur sortant est rééligible.

**Principales délégations en cours de validité accordées par l'AG aux organes d'administration et de direction : Néant.**

**Rôle de chaque Organe d'administration et de direction : extraits des articles des statuts de BH LEASING :**

▪ *Article 24 : Pouvoirs du Conseil d'administration (mis à jour)*

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux assemblées générales. Les pouvoirs ci-dessous sont énonciatifs et non limitatifs.

- ◇ Il effectue tous actes nécessaires pour la réalisation de l'objet social.
- ◇ Il autorise toutes participations directes et indirectes dans toutes entreprises industrielles, agricoles, touristiques, immobilières et commerciales en relation quelconque avec l'objet social.
- ◇ Il autorise l'achat et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- ◇ Il autorise l'acquisition de terrains et immeubles nécessaires au fonctionnement de la société, ainsi que toutes constructions, échanges et reventes d'immeuble avec ou sans hypothèque.
- ◇ Il dresse les états financiers qui doivent être soumis aux commissaires aux comptes quarante-cinq (45) jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale.
- ◇ Il convoque la réunion de l'assemblée générale et arrête son ordre du jour. Il représente chaque année à l'assemblée générale les comptes de gestion, élabore le cas échéant, un rapport sur les comptes et sur la situation de la société et propose un projet de répartition des dividendes.
- ◇ Il présente à l'assemblée générale toute proposition d'augmentation ou de réduction du capital social, de prorogation, fusions ou dissolutions anticipées de la société, de modification ou additions aux présents statuts.
- ◇ Il nomme le Président, le Directeur Général et éventuellement le Directeur Général Adjoint sur proposition du Directeur Général et détermine leur rémunération et les avantages qui peuvent leur être alloués.
- ◇ Il établit tous bureaux, agences, ou succursales partout où il le juge utile, en Tunisie et à l'étranger, les déplacer ou les supprimer.
- ◇ Il fixe les dépenses générales d'administration.
- ◇ Il fait ouvrir à la société, et fait fonctionner tous comptes bancaires ou postaux.
- ◇ Il statue sur tous retraits, transferts, acquisitions ou cessions de rente, valeurs, créances et tous droits mobiliers quelconques.
- ◇ Il contracte tous emprunts par voie d'ouverture de crédit ou autrement. Toutefois, les emprunts sous forme d'émission d'obligations doivent être autorisés par une Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.
- ◇ Il autorise toutes hypothèques et autres garanties sur les biens de la Société.
- ◇ Il peut autoriser la création de toutes Sociétés Tunisiennes ou Etrangères ou concourir à leur fondation, faire à des Sociétés constituées ou à constituer tous apports n'entraînant pas restriction de l'objet social, souscrire, acheter et droits quelconques, intéresser la Société dans toutes participations.
- ◇ En général, il accomplit, au nom de la Société, tous actes qui ne sont pas expressément réservés à l'Assemblée Générale par les présents Statuts.
- ◇ Il peut déléguer tous pouvoirs qu'il juge convenables pour un ou plusieurs objets déterminés.
- ◇ Les membres du conseil d'administration exerceront leurs fonctions avec la diligence d'un entrepreneur avisé et d'un mandataire loyal.
- ◇ Ils devront garder secrètes les informations à caractère confidentiel, même après avoir cessé leurs fonctions.

▪ **Article 25 : Attributions du Président du Conseil (Modifié) :**

Le Président du Conseil d'Administration propose l'ordre du jour du Conseil, le convoque, préside ses réunions et veille à la réalisation des options arrêtées par le Conseil.

En cas d'empêchement, il peut déléguer ses attributions à un membre du Conseil d'Administration. Cette délégation, renouvelable, est toujours donnée pour une durée limitée.

Si le Président est dans l'incapacité d'effectuer cette délégation, le Conseil peut y procéder d'office à l'un de ses membres pour une durée limitée à 3 mois renouvelable une seule fois.

▪ **Article 26 : Nomination - Attributions du Directeur Général (nouveau) :**

Le Conseil d'Administration désigne pour une durée déterminée le Directeur Général de la Société.

Si le Directeur Général est membre du Conseil d'Administration, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Lorsqu'il n'est pas membre du Conseil d'Administration, le Directeur Général assiste aux réunions du conseil d'administration sans droit au vote.

Le Directeur Général doit être une personne physique.

Le Directeur Général est révocable par le conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration peut faire assister le Directeur Général, sur proposition de ce dernier, d'un ou de plusieurs Directeurs Généraux Adjoints.

En cas d'empêchement, le Directeur Général peut déléguer tout ou partie de ses attributions à un Directeur Général Adjoint.

Cette délégation, renouvelable, est toujours donnée pour une durée limitée.

Si le Directeur Général est dans l'incapacité d'effectuer cette délégation, le Conseil peut y procéder d'office.

En l'absence de Directeur Général Adjoint, le Conseil d'Administration désigne un délégué.

Le Directeur Général assure, sous sa responsabilité, la Direction Générale de la société.

Sous réserves des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées Générales d'actionnaires ainsi que les pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au conseil d'administration et au président du conseil d'administration et, dans la limite de l'objet social, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Il exerce notamment les pouvoirs ci-après :

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers et avec toutes administrations et exerce toutes actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant.

Il admet et consent les opérations rentrant dans l'objet de la société.

Il nomme et révoque tous directeurs, sous directeurs, fondés de pouvoirs, tous employés ou agents, détermine leurs attributions, fixe leurs rémunérations et les conditions de leurs avancements et de leurs promotions conformément à la réglementation en vigueur.

Il arrête les conditions générales de tous contrats et fixe leurs conditions et modalités.

Il arrête les taux et tarifs servant de base aux opérations de la société dans les conditions et limites fixées par la loi.

Il règle et arrête les dommages à la charge de la Société.

Il autorise les remboursements à effectuer par la Société.

Il remplit toutes formalités pour soumettre la Société aux lois et aux règlements.

Il peut prendre d'urgence toutes mesures commandées par les circonstances et en informera le conseil.

Il peut traiter, transiger, compromettre, donner tous acquiescements et désistements, faire main levée de toutes inscriptions, saisies, oppositions et autres empêchements, consentir toutes antériorités d'hypothèques.

Il peut déléguer les pouvoirs qu'il juge convenable pour un ou plusieurs objets déterminés.

Il peut seul signer, à moins d'une délégation spéciale par lui donnée à un membre de la Direction de la Société, les actes ci-après :

- ✓ Tous actes notariés ou sous seings privés,
- ✓ Les contrats et avenants relatifs à l'acquisition et la vente des biens meubles et/ou immeubles dans le cadre de l'objet de la société.
- ✓ Les chèques et virements émis par la société,
- ✓ Les endossements, les quittances et acquis,
- ✓ Les délégations de pouvoirs,
- ✓ Les actes nécessaires aux instances judiciaires, administratives ou fiscales ainsi que les recours contre toutes administrations ou contre les tiers,
- ✓ Toute lettre, contrat ou pièce quelconque comportant ou non engagement de la Société,
- ✓ Toute forme d'emprunts à moyen, long et à court terme auprès des banques et/ou institutions financières.

**Cependant, le Directeur Général ne peut, sans l'autorisation du Conseil d'Administration donner la caution, l'aval ou la garantie de la Société, sauf dans le cadre de l'objet social de la société et conformément aux dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.**

Le Conseil peut autoriser annuellement le Directeur Général à accomplir ces actes jusqu'à concurrence du montant qu'il fixe. Lorsque l'engagement est supérieur à ce montant, une autorisation spéciale est alors nécessaire.

## **XXIII. Les comités et ses rôles**

- **Comité Permanent d'Audit :**

Il procède à l'examen des insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les organes chargés des missions de contrôle pour l'adoption des mesures correctrices, en particulier :

- Examen des rapports des missions d'audit interne ainsi que le suivi des recommandations des dites missions,
- Examen des rapports d'activité intermédiaires et annuels du Département d'audit interne,
- Examen et approbation des états financiers intermédiaires et annuels de la société, avant leur remise au Conseil d'Administration,
- Examen et approbation des rapports d'activité de la société, avant leur remise au Conseil d'Administration,
- Examen des résultats de contrôle de la Banque Centrale de Tunisie,
- Examen des rapports de contrôle effectués par les autorités publiques compétentes, les commissaires aux comptes et les auditeurs externes,
- Suivi de l'application des recommandations formulées dans les lettres de Direction,
- Examen des rapports des agences de notation,
- Proposer la nomination des Commissaires aux Comptes,
- Examen des notes sur la stratégie de développement de la société et les projections financières,
- Examen des rapports sur le contrôle interne établis par les différentes structures de la société,
- Examen de tout placement ou opération susceptibles d'affecter la situation financière de la société.

- **Comité des Risques :**

Il a pour missions principal d'assister le conseil d'administration dans l'exécution de ses missions dans la préparation des décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance, en particulier :

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et les plafonds opérationnels ;
- L'approbation des systèmes de mesure de surveillance des risques ;
- Le contrôle du respect par l'organe de direction de la stratégie de gestion des risques arrêtée ;

- L'analyse de l'exposition de l'établissement à tous les risques y compris les risques de crédit, de marché, de liquidité, et le risque opérationnel et la conformité de l'exposition à la stratégie arrêtée en la matière ;
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du Conseil ;
- L'approbation des plans de continuité d'activité ;
- La désignation du Responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques ainsi que de sa rémunération ;
- Le suivi des crédits accordés aux clients dont les engagements auprès des établissements de crédits dépassant les montants prévus à l'article 7 de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 Décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.
- Evaluation au moins une fois par an de l'efficacité de la Gestion des risques
- Garantir la pérennité de la Société en mettant en œuvre un dispositif performant d'analyse, de mesure et de contrôle des risques.

- **Comité supérieur de financement :**

Il a pour missions :

- Examen de la politique de financement de la société (conditions de financement, montants accordés, répartition sectorielle, les taux d'intérêt appliqués) tels qu'elle a été arrêtée par le Conseil d'Administration.
- Faire des propositions sur la politique de financement de l'établissement (la répartition des crédits par type, par régions et par secteur, le seuil de concentration de risque sur un même bénéficiaire, les critères d'appréciation du risque client, les conditions de délégation de pouvoirs de décision dans l'octroi des crédits),

Le Comité supérieur de financement statue sur les financements suivants :

- les crédits accordés d'un montant inférieur ou égal à 2000mDHTTVA,
- les crédits accordés aux relations dont le risque dépasse 10% des Fonds Propres de la société,
- les crédits de consolidation d'un montant supérieur ou égal à 2000mDHTTVA,
- les crédits accordés aux personnes liées à la société au sens de l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements du crédit et de l'article 200 du code des sociétés commerciales.
- les crédits accordés aux personnes dont les engagements avec le système bancaire dépassent 10% des Fonds propres de la société tel que fixé par l'article 7 de la circulaire de la BCT n°24 du 17/12/1991 relative à la répartition du risque,
- les crédits aux relations classées auprès du secteur financier au sens de la circulaire citée ci-dessus.

Parmi ses membres, 3 administrateurs sont désignés par le Conseil d'Administration.

- **Comité de production :**

Il est chargé de l'examen et du suivi de l'évolution des principaux indicateurs de la production, notamment la répartition par type de biens et par secteur d'activité.

- **Comité de financement :**

Il statue sur les dossiers de financement portant sur un montant inférieur ou égal à 2000mDHTVA et supérieur à 70mDHTVA.

- **Comité du recouvrement et du contentieux :**

Il a pour missions, l'examen de l'évolution des engagements, des affaires contentieuses, des arrangements, des rééchelonnements, des transferts, des consolidations ainsi que des nouvelles tombées.

## XXIV. Les fonctions et les activités principales exercées par les administrateurs ou les membres du directoire ou du conseil de surveillance dans d'autres sociétés

<i>Administrateur</i>	<i>Représentant</i>		<i>Période du mandat</i>	<i>Qualité</i>	<i>Activité Professionnelle</i>
<i>Mr. KHADHROUI Haykel</i>	<i>Lui-même</i>	<i>Lui-même statuant sur l'exercice 2022</i>	<i>3 ans</i>	<i>Président du CA</i>	<i>Directeur de Pôle Risques et Crédit à BH Bank</i>
<i>BH Bank</i>	<i>Mme. Wafa Chakroun</i>	<i>Lui-même statuant sur l'exercice 2022</i>	<i>3 ans</i>	<i>Représentant la BH Bank</i>	<i>Directeur BH Bank</i>
<i>BH ASSURANCE</i>	<i>Mme. Dalila Bader</i>	<i>Lui-même statuant sur l'exercice 2022</i>	<i>3 ans</i>	<i>Représentant BH Assurance</i>	<i>DG de la société BH Assurance</i>
<i>BH EQUITY</i>	<i>Mr. Fadhel Guizani</i>	<i>Lui-même statuant sur l'exercice 2022</i>	<i>3 ans</i>	<i>Représentant la Société BH Equity</i>	<i>DG de la société BH Equity</i>
<i>La société EL BOUNIANE</i>	<i>Mr. Sami Ben Mabrouk</i>	<i>Lui-même statuant sur l'exercice 2022</i>	<i>3 ans</i>	<i>Représentant la Société EL Bouniane</i>	<i>DG de la société EL Bouniane</i>
<i>Mr. Ahmed TRABELSI</i>	<i>Lui-même</i>	<i>Lui-même statuant sur l'exercice 2022</i>	<i>3 ans</i>	<i>Représentant lui-même</i>	<i>Homme d'affaires</i>
<i>Mr. Mohamed Kais LARIBI</i>	<i>Lui-même</i>	<i>Lui-même statuant sur l'exercice 2022</i>	<i>3 ans</i>	<i>Représentant les petits porteurs</i>	<i>Président de la Société immobilière Tuniso-canadienne</i>
<i>Mr. Ahmed KALLEL</i>	<i>Lui-même</i>	<i>Lui-même statuant sur l'exercice 2023</i>	<i>3 ans</i>	<i>Administrateur indépendant et Président du comité de gestion des risques</i>	<i>Consultant financier et expert en gestion des risques</i>
<i>Mr. Jabeur CHEBBI</i>	<i>Lui-même</i>	<i>Lui-même statuant sur l'exercice 2022</i>	<i>3 ans</i>	<i>Administrateur indépendant et Président du comité permanent d'audit interne</i>	<i>Consultant senior risques financiers et de liquidité à BNP PARIBAS France</i>

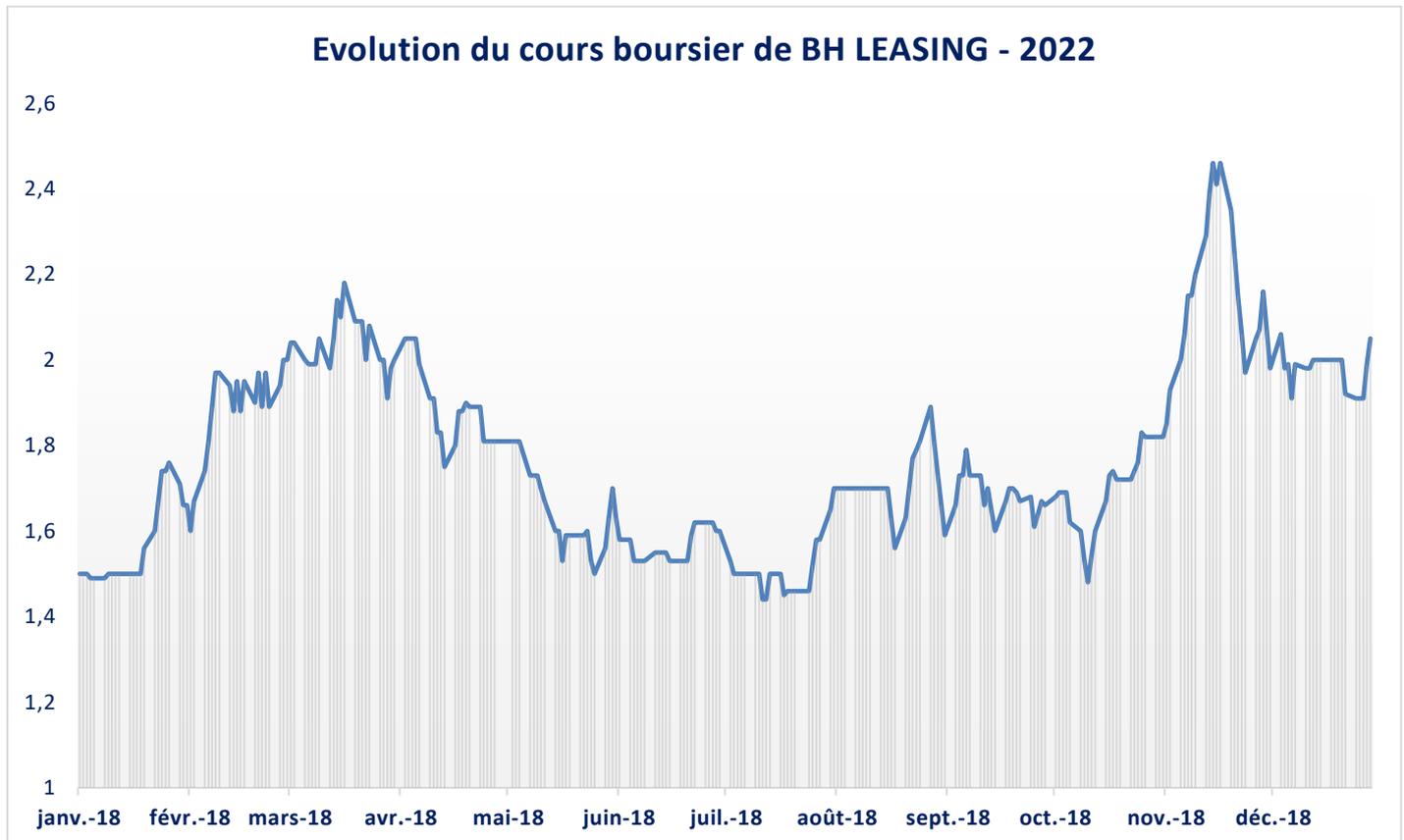
## XXV. Les participations des administrateurs ou des membres du directoire ou du conseil de surveillance dans d'autres sociétés.

<i>Administrateur</i>	<i>Représentant</i>		<i>Mandat dans autres Conseil d'Administration</i>
<i>Mr. KHADHROUI Haykel</i>	<i>Lui-même</i>	<i>Lui-même statuant sur l'exercice 2022</i>	<i>Administrateur au sein du CA de BH INVEST</i>
<i>BH Bank</i>	<i>Mme.Wafa Chakroun</i>	<i>Lui-même statuant sur l'exercice 2022</i>	<i>Néant</i>
<i>BH ASSURANCE</i>	<i>Mme.Dalila Bader</i>	<i>Lui-même statuant sur l'exercice 2022</i>	<i>Administrateur à BH EQUITY/ Administrateur et Présidente du CA de BH IMMO/ Administrateur BH Recouvrement/ Administrateur et Administrateur représentant BH Assurance à la société PEC/ Administrateur au sein du CODIR de la FTUSA.</i>
<i>BH EQUITY</i>	<i>Mr.Fadhel Guizani</i>	<i>Lui-même statuant sur l'exercice 2022</i>	<i>Administrateur au sein du CA de BH Assurance / BH Invest / BH Immo-BH Recouvrement / BH SICAF / SICV BH Obligatoire / STIMEC</i>
<i>La société EL BOUNIANE</i>	<i>Mr.Sami Ben Mabrouk</i>	<i>Lui-même statuant sur l'exercice 2022</i>	<i>Administrateur au sein du CA de BH EQUITY</i>
<i>Mr. Ahmed TRABELSI</i>	<i>Lui-même</i>	<i>Lui-même statuant sur l'exercice 2022</i>	<i>Président du CA de BH Assurance/ Administrateur BH Bank/ Administrateur BH SICAF/ Administrateur BH SICAV/ Administrateur Assurances Ettakafuliya</i>
<i>Mr. Mohamed Kais LARIBI</i>	<i>Lui-même</i>	<i>Lui-même statuant sur l'exercice 2022</i>	<i>Administrateur au sein du CA de la Société Tuniso-Canadienne</i>
<i>Mr. Ahmed KALLEL</i>	<i>Lui-même</i>	<i>Lui-même statuant sur l'exercice 2023</i>	<i>Néant</i>
<i>Mr.Jabeur CHEBBI</i>	<i>Lui-même</i>	<i>Lui-même statuant sur l'exercice 2022</i>	<i>Néant</i>

## XXVI. Le titre en bourse

Les transactions sur la valeur au cours de 2022 ont concerné 283 325 titres et les capitaux échangés se sont élevés à 0,517MD. Le cours de l'action a fluctué entre 1,44DT et 2,46DT, le cours moyen pour ces transactions a été de 1,82DT.

Ci-après le graphique qui représente l'évolution du cours de l'action de BH Leasing durant 2022 :



## XXVII. Affectation des résultats

### Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats :

▪ *Article 44 : Répartition des bénéfices – Dividende (nouveau)*

Les produits annuels de la société constatés par l'inventaire, après déduction des dépenses d'exploitation, des frais généraux, des charges fiscales et financières, de tout amortissement, de toute provision pour risques, commerciaux et industriels ainsi que les prélèvements nécessaires pour la constitution, de tout fonds de prévoyance que le conseil juge utile, constituent les bénéfices nets.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixes.
- Les réserves statutaires.

### Le tableau d'évolution des capitaux propres avant AGO :

Libellés	Capital social	Réserves Légales	Autres Réserves	Prime liée au capital	Réserves statutaires	Réserves Fonds Social	Résultats Reportés	Résultat de la période	Total
<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>35 000,000</b>	<b>1 490,146</b>	<b>3 996,047</b>	<b>0,000</b>	<b>304,492</b>	<b>272,163</b>	<b>-2 882,373</b>	<b>-8 453,427</b>	<b>29 727,048</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2019							-8 453,427	8 453,427	0,000
Crédits non remboursables et autres avantages en natures						-24,912			-24,912
Résultat de l'exercice 2020								-513,135	-513,135
<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>35 000,000</b>	<b>1 490,146</b>	<b>3 996,047</b>	<b>0,000</b>	<b>304,492</b>	<b>247,251</b>	<b>-11 335,800</b>	<b>-513,135</b>	<b>29 189,001</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2020							-513,135	513,135	0,000
Crédits non remboursables et autres avantages en natures						-14,026			-14,026
Résultat de l'exercice 2021								1 140,342	1 140,342
<b>Solde au 31/12/2021</b>	<b>35 000,000</b>	<b>1 490,146</b>	<b>3 996,047</b>	<b>0,000</b>	<b>304,492</b>	<b>233,225</b>	<b>-11 848,935</b>	<b>1 140,342</b>	<b>30 315,317</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2021							1 140,342	-1 140,342	0,000
Crédits non remboursables et autres avantages en natures						-11,640			-11,640
Résultat de l'exercice 2022								1 961,523	1 961,523
<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>35 000,000</b>	<b>1 490,146</b>	<b>3 996,047</b>	<b>0,000</b>	<b>304,492</b>	<b>221,585</b>	<b>-10 708,593</b>	<b>1 961,523</b>	<b>32 265,200</b>

## XXVIII. Les commissaires aux comptes

**CMA Audit & Conseil** : Mr MOHAMED AMMAR  
**Proaudit** : Mr TAREK ZAHAF

## XXIX. Gestion des ressources humaines

Les principaux événements liés à la gestion des Ressources Humaine durant l'exercice 2022 :

**Au niveau de recrutement** : Néant.

**Au niveau de départ** : Néant.,

**Au niveau de la Gestion Sociale** : Rien à signaler.

**Au niveau de la Formation Professionnelle** :

**Total formation** : 44 643 DT (défalqué comme suit) :

- Formations théoriques et pratiques : 35 691 DT,
- Etudes en vue d'une promotion professionnelle (ABF) : 8 952 DT.

## XXX. Eléments sur le contrôle interne

BH Leasing a poursuivi ses efforts de perfectionnement du système d'information par sa maintenance et son enrichissement permanent en vue d'une mécanisation systématique et fiable conjugué à un développement régulier des outputs du système de gestion EKIP.

## XXXI. Evolution des principaux indicateurs

Rubriques / Années		2018	2019	2020	2021	2022
Les Ratios d'activité	Mises en Forces (en milliers Dinars)	171 618	83 608	85 973	113 550	120 766
	Part de Marché	8,6%	5,3%	6,2%	6,9%	6,4%
	Positionnement	6ème	8ème	7ème	7ème	7ème
	TEG moyen des mises en forces	10,60%	13,30%	14,90%	13,57%	13,95%
	Encours (en milliers Dinars)	351 263	295 225	274 654	255 177	251 859
	Impayé (en milliers Dinars)	26 792	32 083	33 755	32 102	30 538
	Taux de créances classées	11,20%	15,60%	15,50%	14,41%	13,76%
	Taux de couverture	57,2%	65,4%	71,1%	68,3%	71,7%
	Rendement théorique des crédits	10,5%	11,1%	12,0%	13,1%	13,8%
	Coût des ressources	9,4%	10,1%	9,0%	8,7%	9,4%
	Spread de crédit	1,1%	1,0%	3,1%	4,4%	4,4%
Les Ratios de Rentabilité	Intérêts et Produits assimilés de Leasing (en milliers Dinars)	37 138	36 353	32 151	32 841	34 336
	Chiffre d'affaires HT (en milliers Dinars)	168 857	166 660	129 848	150 787	151 341
	Produits net de leasing (en milliers Dinars)	8 952	6 738	8 449	13 705	15 734
	Les charges financières (en milliers Dinars)	27 688	29 590	25 253	20 648	19 686
	Poids charges financières (Chg finan/Int. Crédit-bail)	80,6%	89,7%	87,2%	62,9%	57,3%
	Rentabilité du personnel (Chg Personnel/PNL)	43,1%	62,1%	51,4%	38,6%	36,6%
	Coefficient Net d'exploitation	136,7%	221,3%	106,5%	90,6%	88,8%
	Ratio de productivité du personnel(PNL/effectif)	139,87	112,29	140,82	228,41	262,23
	Les autres charges d'exploitation/Revenus de leasing	8,8%	8,7%	8,2%	9,0%	8,0%
	Les autres charges d'exploitation/Produits net de leasing	34,0%	42,7%	28,1%	21,5%	17,5%
Les Ratios de Bilan	Capitaux propres avant résultat	41 538	38 180	29 702	29 175	30 304
	Résultat	-3 323	-8 453	-513	1 140	1 962
	Autonomie financière	10,9%	12,0%	9,5%	10,3%	10,2%
	Ratio de l'endettement	85,0%	85,4%	80,1%	79,4%	78,8%
	Rentabilité économique (Return on Equity ou ROE)	-8,0%	-22,1%	-1,7%	3,9%	6,5%
	Rentabilité économique (Return on Assets ou ROA)	-0,9%	-2,7%	-0,2%	0,4%	0,7%
Notation		(BBB -): Long Terme	(BBB -): Long Terme	(BBB -): Long Terme	(BBB -): Long Terme	(BBB) : Long Terme
		F3 : Court Terme	F3 : Court Terme	F3 : Court Terme	F3 : Court Terme	F3 : Court Terme
		Stable	Stable	Stable	Stable	Stable